SYNDICAT de communes

Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble

La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE Tél. 05 55 67 62 47

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 3/2022

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

Du syndicat de communes

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Nombre de membres

Membres	03
Présents	03
Représentés	00
Votants	03
Exprimés	03
Pour	03
Contre	00

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **trente et un mars**, à **14 heures**, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence de Jean-Jacques BIGOURET.

Etaient présents: M. Jean-Jacques BIGOURET, Mme Michèle

ALOUCHY,

<u>Suppléants</u>: M. Christian PELTIER <u>Excusés</u>: M. Jean-Pierre BONNAUD

Absents:

Date de convocation : 24 mars 2022

Secrétaire de séance : Mme Michèle ALOUCHY

<u>Objet</u>: Approbation du compte administratif du budget principal 2021

Le Comité syndical, sous la Présidence de Jean-Pierre BONNAUD, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2021, dressé par Alain BUJADOUX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré:

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement	
LIBELLE	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	déficit	excédent	déficit	excédent
Résultats reportés		4 341.18		102 526.61
Opérations de	3 644.74	0.00	424 885.02	269 992.53
l'exercice	3 044./4	0.00	424 005.02	209 992.55
Totaux	3 644.74		154 862.49	
Résultats de clôture		696.44	-52 365.88	
Restes à réaliser				
Totaux cumulés				
Résultats définitifs		696.44	-52 365.88	

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
 - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.